

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 51

Artikel: Enfantine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerolste, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de novembre et décembre 1904 seront adressés GRATUITEMENT à toute personne qui prendra un abonnement nouveau, de 12 mois, à dater du 1^{er} Janvier 1905.

Musiciens ambulants.

L'autre jour, rue Centrale, devant le domicile du *Conteur vaudois*, une façon d'orchestre et de choristes italiens réjouissaient les passants et les locataires par des *Santa Lucia* et des *Stella mia* pas mal exécutés. Et j'ai pensé tout à coup aux ambulants d'autrefois, dont la silhouette pittoresque agrémentait souvent nos rues et nos places. D'aucuns se félicitaient de ce que la loi sur le colportage, en exigeant de ces « artistes » une patente coûteuse, nous en ait débarrassés, mais à moi qui, vous le savez, ai le culte des vieilles rues, des vieilles maisons, des escaliers branlants, des choses frustes et originales, ces gens-là manquent un peu. Je les regrette comme je regrette les marchands de trappes à souris. Il est vrai que l'on a remplacé ces pauvres diables par la voiture des « grands déballages », mais il me semble que le public, déçu par les présents et la toile de ces illustres négociants, préférerait le *Trouvère* moulu sur un orgue barbaresque ou la *Mascotte* machée par un piano mécanique. A part ça, vous savez, j'ai peut-être tort. Plus on vieillit, moins on est apte à juger ses concitoyens.

Vous rappelez-vous les *casquettes rouges* et les *casquettes vertes*, ces fanfares allemandes qui nous initiaient aux beautés de *Andreas Hofer* ou du *Bleu Danube*. Oh ! ce n'était ni la *Garde républicaine*, ni l'*Union instrumentale* ; il se produisait d'épouvantables *couacs* et de sinistres *meuglements* — silence, les basses ! — qu'importe, on s'arrêtait, on donnait un sou et on poursuivait son chemin en sifflant les dernières mesures entendues.

Un jour, alors que, enfant, je passais mes vacances dans une petite ville vaudoise, les *casquettes vertes* se heurtèrent aux *casquettes rouges*. Or, les amateurs payants, — ceux qui ne filent pas à l'anglaise quand la quête commence, — n'étaient pas assez nombreux pour fournir aux besoins de ces deux associations. Les *rouges* comprirent cela, les *verts* de même. Que faire ? Ils se regardaient d'un œil louche et nous vîmes le moment où, une fois de plus, le célèbre proverbe qui prétend que « la musique adoucit les mœurs », recevait un absolu et belliqueux démenti. Le trombonne des *rouges* poussait, sous prétexte de se faire la bouche, des hurlements d'Apaches ; la clarinette des *verts* préludait par des chromatiques injurieuses et les cornets à piston des deux orchestres — qu'une distance de cinquante mètres séparait — avaient des tonalités et des vaillances de clairons sonnant la charge. Le public était anxieux. Serait-ce la paix ? Serait-ce la guerre ? Bolomey, l'unique agent de police de la cité, se préparait à quérir le syndic, pour jouer, entre les deux contingents, le rôle de

Nicolas de Flûte, lorsque, tout à coup, on vit *rouges et verts* plier bagages, lever les pupitres portatifs, prendre les instruments sous le bras et partir, la tête haute, le talon sonore, l'allure victorieuse, les uns à droite, les autres à gauche.

Et avez-vous souvenir de ce délicieux homme-orchestre qui promenait par villes et villages, par monts et par vaux, à la grande joie des gosses, son appareil aussi compliqué qu'assourdissant ? Sur la tête un chapeau chinois dont les sonnettes

(Partout des sonnettes,
Partout des clochettes,
Tin, tin, tin, tin, tin,
Du soir au matin...)

tintinabulaient au moindre mouvement ; sur le dos, une grosse caisse qu'il faisait résonner à l'aide d'un battoir attaché à son coude, un triangle, des cymbales sur la grosse caisse, une vielle sur l'estomac, un accordéon et, aux lèvres, un pipeau rustique... Et notre homme se démenait en cadence, sans perdre une note, faisant, à lui seul, autant de vacarme que six de ses confrères. Oh ! ce n'était pas joli, joli, je le concède, mais ça nous amusait et ne faisait de tort à personne.

Puis venaient les joueurs de « trouille », autrement dit de cornemuse ou de binou.

Pierre prit sa cornemuse,
Se mit à cornemuser...

Vous ne les avez pas oubliés dans leur costume de Calabrais, le feutre pointu sur la tête, la peau de brebis bergamasque sur l'épaule, les jambes entortillées dans des chiffons maintenus par de rouges lisières. Ils étaient deux, quelquefois trois, à quinquerner à l'angle des rues, au carrefour des chemins. Ah ! ceux-là, j'avoue ne les avoir point regrettés. J'ai entendu le binou des Bretons et le pibbroch des Highlanders anglais. D'aucuns trouvent cela délicieux. A leur aise. Pour moi, c'est toujours la « trouille », un instrument que je n'ai jamais beaucoup prisé, même accompagné par le galoubet.

A tout cela, il y avait, hélas ! une ombre, une ombre très noire, au tableau. C'étaient les *pifferari*. Ceux-là, nul de nous ne les a oubliés. Sous les portes cochères, tout petits et tout tristes, les enfants au teint bronzé, aux grands yeux noirs et mélancoliques — les yeux de Mignon — jouaient sur le violon, la mandoline, la guitare, la harpe, la flûte, des airs joyeux et demandaient l'aumône. Pauvres gosses du « pays où fleurit l'orange », nous ne les rencontrons plus, mais, ailleurs, ils trottaient encore, véritables esclaves vendus par leurs parents à des « padrones », à des exploiters de chair humaine, sans scrupule et sans cœur. Hector Malot, dans *Sans famille*, a raconté l'histoire de ces musiciens errants et les cruautés subies par ces malheureux enfants, sans père, sans mère, exilés loin du bon soleil,

Où la brise est plus douce et l'oiseau plus léger, Où en toute saison butinent les abeilles.

Et c'est pourquoi, en pensant qu'au moins, chez nous, ces petits êtres ne viennent plus et n'y sont plus martyrisés, je finis par croire qu'il vaut mieux nous priver de musiciens errants, afin d'éviter à ces gosses quelques coups de fouet et quelques larmes.

LE PÈRE GRISE.

Réciproquerie. — On lit l'avis suivant dans un de nos journaux :

« Jeune homme à loisir aspire après autre jeune homme avec qui causeront pour réciproquer perfectionnement en langue française ».

Enfantine. — On a oublié de donner du dessert au petit Janjan, mais comme on lui a défendu de demander, à table, il ne dit mot.

— Hélène, fait le papa à la bonne, donnez-moi une autre assiette.

— Veux-tu la mienne, p'pa, fait bébé ; elle est bien propre.

Un bienheureux.

— Ah ! mon ami, il n'y a pas besoin d'être riche pour être heureux. Ainsi, moi, je vis comme un homme qui aurait quarante mille francs. Et je ne les ai pas, je vous le promets bien.

— Oh ! l'on ne connaît pas votre fortune, mais, en effet, à vos manières, on vous soupçonne de l'aisance.

— Voilà toute ma manière de vivre. Je me lève à huit heures ; je fais une promenade pour me donner de l'appétit. Je déjeune avec une flûte. Je me promène de nouveau pour faire la digestion. Je dîne à la table d'un ami ; tantôt l'un, tantôt l'autre. Je vais au café, où je fais un piquet ou une partie de dominos. Le soir, je vais au spectacle.

— Vous allez au spectacle ?

— Oh ! pas dans la salle, jamais, jamais ; on y étouffe ; je n'aime pas ça. Je vais à la sortie. J'écoute les gens qui échangent leurs impressions. C'est très amusant, je vous assure. Ensuite, je rentre chez moi à onze heures, onze heures et demie. Ah ! par exemple, j'ai l'habitude de toujours prendre quelque chose avant de me coucher. Je prends ce qui se trouve, la moindre des choses... un livre. Je lis quelques pages, puis je m'endors... comme un bienheureux.

Petites annales de décembre.

Depuis le 18^e de décembre 1597 il a fait et tombé de sy grandes neiges dans tout le pays (de Vaud) que l'on ne pouvoit marcher par aulcung lieuz, mesmes que aulcungz ayantz du bestail n'ont pu havoïr de la pasture pour le nourrir, estantz leurs granges couvertes. Ont estez contrainctz le tuer pour le manger. Et plusieurs aultres disestes de boidz et aultres victuailles.

FRANÇOIS MONTET.